

- 1) Les pratiques actuelles de la CE sont le principal obstacle au bon fonctionnement de l'OPANO, l'organisation internationale chargée de gérer les stocks de poissons dans les eaux internationales de la région du nord-ouest de l'Atlantique. Les ressources ne peuvent tout simplement pas être bien gérées si la CE rejette constamment les décisions de l'OPANO.
- 2) La surexploitation des lieux de pêche dans la région du nord-ouest de l'Atlantique par la CE cause des dommages à des ressources importantes, et de ce fait cause du tort aux pêcheurs au Canada, dans d'autres pays membres de l'OPANO et, en fin de compte, aux pêcheurs mêmes de la CE.
- 3) La CE se moque de la volonté de tous les pays responsables qui se sont engagés à défendre le principe du développement durable, aussi bien en pêchant trop de poissons qu'en tolérant la pêche de poissons plats non matures des zones désignées comme zones alevinières.

J'ai livré le même message aux journalistes que j'ai rencontrés en Allemagne et en France, et dans les discours que j'ai faits dans ces deux pays. Ce message paraîtra aussi dans un vidéo et dans des troupes d'information, qui s'adresseront plus précisément aux groupes d'influence. Cela se fera avec le concours de nos ambassades en Europe.

Nous avons déjà prévu que des parlementaires canadiens se rendront en Europe pour exposer directement le point de vue du Canada aux parlementaires européens. De plus, nous inviterons des représentants de l'industrie canadienne de la pêche à participer à d'autres activités en Europe. Nous voulons vous aider à livrer votre message là-bas. Votre participation est un élément important de la campagne.

Troisièmement, le 6 octobre, j'ai annoncé que, suite à la recommandation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, du ministre des Pêches et des Océans et à ma recommandation, le premier ministre venait de créer un poste supérieur dans le gouvernement, celui d'ambassadeur chargé de la conservation des espèces marines. M. Alan Beesley est le premier à être nommé à ce nouveau poste.

M. Beesley, qui vient d'être nommé ambassadeur, est l'un des diplomates et des juristes en droit international canadiens les plus accomplis. Certains d'entre vous se rappelleront de lui en pensant au rôle qu'il a joué comme chef de la délégation canadienne dans les négociations sur le droit de la mer, qui ont amené le Canada à proclamer la création d'une zone de pêche de 200 milles au large de ses côtes.